

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 13 (1916)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. SCHUMACHER, pasteur à
Daillens (Vaud).



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

TREIZIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1916

SOMMAIRE : Contrôle du miel. — Trois avis. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — L'assurance contre la loque (suite), par M. P. CHAUSSE. — Contrôle du miel (suite), par M. CHAPUISAT. — L'apiculture aux Ormonts, par M. TAVERNIER. — Une colonie ayant des ouvrières pondeuses, par M. BELLOT. — Remarques sur le parcours de l'étendue du vol des abeilles, par M. J.-E. SIERRO. — A propos de piqûres, par M. FUSAY. — Réponses. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Visite intempestive, par M. E. R. — Bibliothèque. — Une poignée de renseignements. — Section d'Orbe.

CONTROLE DU MIEL

En vue de l'achat des bocaux échantillons, les présidents de sections obligeront le soussigné en lui communiquant le plus tôt possible le nombre approximatif des bocaux qui leur seront nécessaires pour le contrôle de cette année.

Les apiculteurs qui désirent soumettre leur miel au contrôle doivent en *informer par écrit le président de leur section avant la date fixée par celle-ci*. Sitôt les inscriptions reçues, les présidents de section m'en communiqueront le nombre.

Les présidents et contrôleurs de section, ainsi que les apiculteurs, sont instamment priés de prendre bonne note des instructions contenues dans les *Bulletins* de juin 1914, page 130, et juin 1915, page 101.

Je rappelle en outre aux apiculteurs que lors du passage du contrôleur, ils doivent indiquer à celui-ci le nombre d'estampilles ordinaires ou coloriées qu'ils désirent. Ces estampilles leur seront remises par les présidents de section.

Le soussigné est toujours à disposition pour tous renseignements utiles.

Aug. Chapuisat, chef du contrôle.

AVIS

L'administrateur soussigné adresse aux abonnés ses plus sincères excuses pour le retard subi par l'expédition du N° 5 du Bulletin, retard dont il se reconnaît seul responsable. Le triage des adresses lui ayant donné un travail énorme, il a cherché en vain à se trouver prêt à temps. Il regrette davantage encore que des abonnés ayant déjà payé le journal aient eu la désagréable surprise d'un remboursement. Que chacun veuille bien pardonner à un homme trop occupé.

E. Farron.

*
* *

Pour éviter, dans la mesure du possible, les trop grandes fluctuations de prix ou des avis tendancieux dans les journaux (comme l'an passé), nous sommes disposé à centraliser les *nouvelles de la récolte* et, d'après celles-ci, il serait alors possible de fixer un prix et de répondre aux demandes des nombreux apiculteurs qui s'informent auprès de nous du taux auquel il faut vendre le miel. Mais il est à désirer que le plus grand nombre possible de renseignements nous arrivent, et le plus tôt possible.

Le Rédacteur.

*
* *

Station d'élevage de reines.

Les éleveurs sont informés que la station de Motélon sera ouverte du 1^{er} juin au 15 août 1916.

Elle est composée d'une colonie de choix d'abeilles noires pures dites « Gruyéria ».

Les reines de toutes races peuvent y être envoyées pour la fécondation, moyennant finance de 1 fr. par reine et de 50 cent. pour les membres de la Société fribourgeoise.

S'adresser à la Société gruyérienne d'apiculture, à Bulle.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Depuis le 18 avril, date où nous écrivions les « conseils » pour mai, nous avons eu un peu tous les temps : il y a eu des journées splendides, où tout vibrait, tout chantait, tout embaumait; les villages étaient cachés comme au milieu d'immenses bouquets blancs et roses, brochant sur de merveilleux tapis d'or; c'était fête pour les yeux, pour les oreilles aussi, car aux trilles des oiseaux s'ajoutait le bruissement joyeux de nos abeilles, heureuses d'aller se couvrir

de paillettes d'or dans les dents-de-lion. Il y a eu des journées très riches : le jeudi 27, notre ruche sur bascule, de force moyenne, a fait 4 kg. 900; dans les pesées de ruches d'autres stations, ce résultat a été dépassé et de beaucoup.

Puis, il y a eu les jours de forte bise, mordante, desséchante, et meurtrière pour nos amies. Et le commencement de mai n'a pas été bien favorable, sauf les premiers jours; du 6 au 16, il y a eu une décade pendant laquelle les fléaux des bascules ont suivi une direction contraire à l'échelle des impôts. Aussi, trouvons-nous comme suite à cette période d'inactivité forcée, de très belles plaques de couvain dans les hausses. Ce n'est pas un malheur, mais cela promet des essaims pour plus tard et c'est une augmentation de population qui, dans la plupart des contrées, sera tout à fait inutile, sauf pour ceux qui sauront utiliser et faire travailler cette population qui arrive à la onzième ou douzième heure. Et comment ? J'espère que vous avez fait des nucléis, ou que vous allez en faire, afin d'avoir de bonnes reines de réserve. Eh ! bien, cette population, inutile en apparence, pourra venir renforcer vos nucléi au point d'en faire, si vous les suivez un peu, de vraies et bonnes colonies pour cet automne déjà. Il serait trop long de vous décrire ici l'opération. D'ailleurs, qu'est-ce, sinon une réunion ? Et vous trouverez dans la *Conduite du rucher*, les détails nécessaires pour très bien réussir. Vous trouverez là aussi les directions pour faire des essaims artificiels, ce qui est encore un des meilleurs moyens de multiplier les bonnes souches. Mais il faut y mettre tout son soin et y prendre toutes les précautions; ce n'est qu'ainsi que l'on réussit, mais alors quel plaisir on éprouve en voyant se développer puissamment ces jeunes colonies qu'on a, dans une certaine mesure, appelées à la vie.

Il faut avoir soin de visiter les souches qui ont essaimé, car il peut facilement arriver qu'elles deviennent orphelines. En déplaçant la souche et en mettant l'essaim à la place de celle-ci, on arrête en général l'essaimage secondaire et les suivants, à moins qu'on n'ait à faire à une race incurablement essaimeuse.

Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'un seul essaim, mais on nous en signale de nombreux dans d'autres contrées. Si vous en avez, nous ne saurions trop le répéter, aidez-leur; vous serez payé tout de suite et vous ne les verrez pas se fondre comme la neige au soleil.

Il faut, pendant ce mois, aérer les ruches pour faciliter l'évaporation de l'excédent d'eau du nectar. Il faut faucher souvent devant les ruches pour maintenir les entrées libres; rien de plus navrant que de voir, dans l'herbe haute, les efforts des abeilles chargées essayant de remonter le long de ces brins d'herbe pour reprendre leur vol : que de peine inutile et que de temps perdu par votre faute !

Il vous faut corriger les bâtisses des essaims; corriger aussi les bâtisses de hausses; si vous n'y jetez pas de temps en temps un coup d'œil, vous risquez d'avoir de désagréables surprises, des constructions dans tous les sens. Dans les hausses, si les rayons du milieu sont operculés, mettez-les dans les bords pour faire remplir et épaissir ceux des bords; ensuite, mettez la deuxième hausse et les suivantes; si vous vous trouvez dans cette douloureuse obligation, n'allez pas annoncer que vous avez trouvé le Pérou; ne jetez pas votre miel sur le marché et avertissez les collègues qui seraient tentés de le faire; ce sont souvent ces premières ventes qui font fléchir démesurément les prix. Et il n'est que juste qu'après plusieurs années de disette, l'apiculteur trouve une rémunération de son travail et de ses dépenses. D'ailleurs, pour ce que nous savons à ce jour, il n'y a pas lieu encore d'annoncer une triomphante récolte, loin de là; la fâcheuse bise a fait en sorte que dans nombre de contrées la floraison a été vite passée, sans laisser beaucoup de miel. Votre miel, gardez-le dans un local sec, aéré, quoique bien garanti contre les pillardes, qui ont le nez plus fin que vous et moi. De votre miel, gardez-en beaucoup pour vous, pour ceux que vous aimez, pour vos abeilles aussi, car il est fort possible que le sucre ne courra pas les rues cet automne et vous serez contents d'avoir suivi, pour une fois, un conseil de celui qui vous envoie ses meilleurs vœux de bonne et savoureuse récolte.

Daillens, 22 mai 1916.

Schumacher.

L'ASSURANCE CONTRE LA LOQUE

(Suite.)

A la dernière assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture à Lausanne, M. le président Mayor, dans son très intéressant rapport, nous a appris qu'une section de la Suisse romande a formulé le vœu de la création d'une Caisse d'assurance commune contre la loque, semblable à celle des Amis des abeilles de la Suisse allemande. Autrefois, nous avons été un fervent partisan de cette idée. Actuellement, nos vues ont changé.

Les Suisses romands ont, les premiers, organisé des visites de ruchers. Dans le Jura bernois, elles ont eu lieu en 1902. Ces visites avaient, si je suis bien renseigné, pour but principal de prouver à nos autorités fédérales et cantonales que les cas de loque existaient nombreux dans la Suisse et occasionnaient de grandes pertes dans les ruchers. Il fallait absolument une intervention de haut lieu pour que des mesures de désinfection fussent prises. Le but était très loua-

ble, cela est vrai, mais l'a-t-on toujours fidèlement poursuivi ? De simples visites de ruchers, ayant comme conséquence la remise de diplômes aux apiculteurs les plus méritants ont peu à peu pris sa place. Les années se sont succédé. Nous nous sommes laissés devancer par nos confédérés de la Suisse allemande, qui ont touché de beaux subsides fédéraux pour assainir leurs ruchers. Ils ont entre temps organisé leur caisse d'assurance.

Enfin, en Suisse romande, on s'est ressaisi et une commission chargée d'élaborer un règlement d'assurance commune a été nommée. Elle a présenté à une assemblée de délégués à Lausanne un rapport mais sans projet de statuts. Toutes ces lenteurs et tous ces renvois devaient porter un coup fatal à la question. N'arrivant pas à nous entendre, nous avons été débordés.

Nos hautes autorités n'ont pas attendu la fin de tous ces atermoiements. Elles ont fait de la besogne et promulgué des ordonnances et décrets pour arriver à l'assainissement des ruches. Plusieurs cantons ont organisé directement une assurance cantonale contre la loque. Le Jura bernois était menacé de tomber dans un isolement complet. Il ne pouvait faire partie de la Caisse d'assurance des Amis des abeilles de la Suisse allemande à cause de la différence de langue. Il n'avait pas grand chose à attendre de son canton. Berne n'aurait pas consenti à faire davantage pour le Jura que pour l'ancien canton.

Votre serviteur, prévoyant cette situation difficile de son petit pays, a *supplié* — à Lausanne toujours — MM. les délégués de se souvenir des Jurassiens et de ne pas les abandonner à eux-mêmes. Rien n'y fit, MM. les Romands, sûrs de l'intervention de leurs autorités cantonales, ont préféré avoir de la bureaucratie cantonale plutôt que de créer une caisse commune. Pour plusieurs d'entre eux, cela a coûté gros et ils n'en sont pas plus avancés. Nous, les petits Juras-siens, avons dit : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Nous avons fondé notre Caisse d'assurance et, jusqu'à preuve du contraire, avons le droit d'en être satisfaits.

Nous ne voulons pas prêcher l'intransigeance et conseiller à nos concitoyens apiculteurs du Jura bernois de s'insurger contre la création d'une caisse d'assurance commune, mais nous nous permettrons cependant de les inviter à être prudents et à examiner la question mûrement avant de prendre une résolution.

D'un autre côté, les autorités cantonales vaudoises, fribourgeoises, neuchâteloises, etc., qui ont introduit dans leur administration la lutte contre la loque et l'assurance des ruchers, consentiront-elles, sans autre, à mettre de côté tout ce qui a été fait ? Il est un peu permis d'en douter. Alors que rien n'existait, les apiculteurs romands

n'ont pas pu s'entendre pour *faire* quelque chose en commun. La tâche ne sera certes pas plus facile maintenant qu'il faudrait *défaire, faire et refaire*.

Comme nous l'avons dit précédemment, cette question d'assurance commune contre la loque faisait partie des vœux exprimés par les sections et adressés à la fin de l'année dernière au Comité central. Pour notre part, nous ne verrons pas de mauvais œil que celui-ci ne juge pas opportun l'entrée en matière sur cette question. Nous avons certes encore à nous occuper de besogne plus pressante.

En terminant, nous adressons à notre préposé à l'assurance contre la loque dans le Jura bernois, M. Seidler, instituteur à Courfaivre, nos sincères remerciements pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir concernant la rédaction de cet article et lui souhaitons de pouvoir dire au moment où paraîtront ces lignes : « Les cotisations de 1916 sont toutes payées ». *P. Chausse.*

CONTROLE DU MIEL EN 1915

(SUITE)

Nous constatons que la moyenne par ruche varie de 5 kg. dans la section du Gros de Vaud, à 19,5 kg. dans celle des Montagnes neuchâteloises. Nos félicitations à l'heureux apiculteur de la section de Grandson qui remporte la palme avec une moyenne par ruche de 36,8 kg. Tous nos regrets à notre collègue de la section de Nyon, qui n'obtient que 2,2 kg. La section de Grandson vient en tête pour le nombre d'apiculteurs et la quantité de miel contrôlé. La section genevoise a le plus grand nombre de ruches ainsi que la moyenne la plus forte par apiculteur.

Tous les échantillons présentés ont été acceptés, sauf un de la section de Grandson que le jury a éliminé pour propreté laissant à désirer et clarification insuffisante. En général, pour la propreté et la limpidité il y a une amélioration sur les années précédentes, néanmoins il y a encore de sérieux progrès à réaliser.

Il y a encore trop d'apiculteurs qui reculent devant la dépense, pourtant minime, d'un maturateur. A nos yeux, cet instrument si précieux ne devrait manquer dans aucune exploitation ; il devrait être obligatoire pour tous ceux qui se soumettent au contrôle. Les non possesseurs de cet appareil se contentent de mettre leur miel directement dans les bidons et d'écumer ensuite. Nous estimons que ce n'est pas suffisant. Avec ce système il est évident qu'il reste toujours des impuretés. De plus si, lors de l'extraction, tous les rayons

ne sont pas entièrement operculés la couche supérieure du bidon contient trop d'eau. Et qu'arrive-t-il ? c'est dans cette couche mal-propre et qui n'a pas de densité normale que le contrôleur prélève l'échantillon.

Sur cette question de propreté, le jury devra être de plus en plus exigeant. C'est nécessaire si nous voulons obtenir l'estime du public.

Et puisque je viens de parler des contrôleurs, qu'il me soit permis de dire que les uns remplissent leur mandat d'une façon tout à fait consciencieuse et exemplaire. Chez d'autres, au contraire, il y a du laisser aller. Les échantillons ne sont pas toujours recueillis conformément au règlement. On ne tient aucun compte des instructions données par le chef du contrôle en ce qui concerne la manière de remplir le bulletin de contrôle et la liste nominative. Les diverses rubriques sont souvent mal comprises. — Moment de la récolte. — Nous entendons par-là le temps qui s'est écoulé depuis la pose des hausses jusqu'à l'extraction et non la date de l'extraction, ce qui est bien différent. Local de magasinage. — Le jury veut savoir si c'est un local spécial ou s'il est affecté à d'autres usages. — Système d'extraction. — A mon avis, cette rubrique devrait être supprimée lors de l'impression de nouveaux formulaires. Nous savons tous maintenant que les miels sont extraits au moyen de la force centrifuge. La presse a fait son temps. Le jury devra-t-il refuser un miel suivant qu'il sera extrait par un extracteur à poulie, à engrenage ou à friction, comme quelques contrôleurs le mentionnent. La rubrique « Observations » est souvent laissée en blanc ; elle doit pourtant contenir des indications sur la tenue du rucher, le traitement, le nourrissement, en un mot sur tout ce que le contrôleur a observé. Ces indications sont précieuses au jury, quand il est embarrassé, quand il a des doutes sur un échantillon. Le contrôleur, qui est en présence de tout le miel, est mieux placé pour juger que le jury qui n'a en mains que l'échantillon. Faut-il rappeler que l'art. 20 du règlement du contrôle confère au contrôleur le droit de refuser tout miel qui aurait une clarification insuffisante. Le contrôleur doit être l'âme du contrôle. Il ne se fera pas faute de donner au jury des renseignements précis. Etant bien renseigné, le jury peut alors se prononcer en tout état de cause sur l'admission ou le rejet des échantillons présentés.

Que chacun fasse son devoir, commissions de contrôle, contrôleurs, comités de sections et apiculteurs. Soyons tous bien pénétrés de l'utilité du contrôle et toutes ces questions se résoudreont sans difficulté.

Aclens, le 21 janvier 1916.

Aug. Chapuisat.

L'apiculture aux Ormonts. — La ruche Dadant-Blatt.

Vers-l'Eglise, 29 mars 1916.

Par ici, les possesseurs de ruches deviennent de plus en plus rares par suite des mauvaises années qui s'alignent les unes après les autres; c'est le découragement complet. On peut citer de plus en plus l'adage moqueur, mais juste : « Les abeilles sont le premier bien après... rien ! » J'admets cet adage si l'on pratique encore la méthode ancienne; les vieux professeurs d'abeilles deviennent une aristocratie dont les rangs s'éclaircissent de plus en plus et leurs ruches ne répondent plus à l'appel.

Il y en a qui ont des ruches à rayons mobiles, mais c'est alors les connaissances qui leur font défaut, de sorte que leurs rayons mobiles sont tout ce qu'il y a de plus fixes.

Pour moi personnellement, puisque chacun a le droit d'avoir son opinion à ce sujet, je trouve la ruche Dadant-Blatt trop petite; elle essaime facilement. Je les fais, pour moi, de la contenance de dix-neuf à vingt cadres; mon cadre a la même dimension en hauteur, mais il est plus court de 2 centimètres que le Dadant-Blatt, faute d'avoir eu les mesures précises en construisant la première ruche. Vous me direz qu'avec dix-neuf ou vingt cadres mes ruches sont des « immeubles », c'est-à-dire pas maniables. En effet, mais moi je ne fais pas de l'apiculture pastorale; mes ruches restent, hiver et été, où elles sont; d'ailleurs, bien que « ma ruche » soit grosse, je resserre mes colonies sur six ou sept cadres pour l'hivernage et elles hivernent très bien.

Au commencement, j'en ai fait à dix cadres; j'y ai mis de beaux essaims et, au bout de quinze jours, j'ajoutais une hausse; au bout d'un mois, le couvain s'étendait du bas de la chambre à couvain jusqu'au sommet de la hausse; c'est là ce qui me les fait juger trop petites pour pouvoir récolter du miel.

Je trouve que les fabricants de ruches sont bien assez hauts pour le prix d'une ruche D.-B.; c'est à cela que j'attribue aussi le recul de l'apiculture dans notre contrée. Je compte quatre mètres carrés de planches de différentes épaisseurs pour mes grandes ruches et si j'étais installé avec une raboteuse et scie circulaire ou à ruban, je crois que j'arriverais à en faire une par jour et j'y ferais de belles journées!

David-Auguste Tavernier.

Une colonie ayant des ouvrières pondeuses accepte une reine.

Plusieurs fois j'ai donné une reine à des colonies ayant des ouvrières pondeuses et j'ai toujours réussi à les faire accepter, mais il m'est arrivé en octobre dernier un fait qui mérite d'être signalé. Au commencement de mai je donnais une reine à une colonie faible, mais ayant été repeuplée par les abeilles de quelques ruchettes, orphelines depuis quelques jours.

Comme la population était agitée, je leur donnai la reine, reine italienne, dans sa boîte de voyage sans en faire sortir les ouvrières ou en laissant seulement cinq à six avec la reine; comme il est préférable de le faire, je devais mettre en cage seule cette reine deux jours pour la faire délivrer le lendemain ou le surlendemain, mais la colonie restait agitée et donnait le cri d'orpheline. Je retirai donc la petite boîte, la reine était morte, tuée probablement. Huit jours plus tard je recevais d'Italie deux reines dont l'une était petite et avait une grande aile en éventail, elle ne pouvait s'envoler. Je l'enfermai seule dans une cage à reine et je la donnai à la colonie dont j'avais trouvé la reine morte dans sa boîte de voyage. Trois jours après je la faisais délivrer; elle était acceptée. Mais à vrai dire je la croyais non fécondée; mon idée était fortifiée par le fait que quelque temps après il y avait du couvain de bourdons sur plusieurs rayons et en petites cellules. Quelques alvéoles étaient en apparence du couvain d'ouvrières mélangé avec le couvain de bourdons; on pouvait s'y tromper. Je cherchai parmi les abeilles pour m'assurer que la reine était existante; elle y était bien et son ventre gros et allongé indiquait qu'elle pondait. Un peu plus tard le couvain de bourdons avait disparu et il y avait du couvain d'ouvrières.

Dans d'autres mains cette reine aurait été considérée comme mauvaise et sacrifiée et le fournisseur jugé comme ayant vendu une reine vierge pour une reine fécondée. Depuis les bourdons ont disparu de cette ruche.

Ordinairement les ouvrières pondent dans les cellules à bourdons et souvent beaucoup d'œufs dans la même. Il y a des races d'abeilles où on rencontre beaucoup d'ouvrières pondeuses; c'est surtout dans les races orientales; notre race commune en produit peu et plus longtemps après son orphelinage. Ici les reines vierges ont toujours pondu dans les petites cellules, et seulement une quarantaine de jours après leur naissance quand, pour une cause ou pour une autre, elles n'ont pu être fécondées.

Voici un autre fait qui prouve que les acheteurs de reines doivent être prudents avant de faire des reproches aux vendeurs. Il y a une

vingtaine d'années j'envoyais au frère Jules, sur sa demande, une reine qui m'arrivait d'Italie; elle ressemblait beaucoup à une reine de race commune; il m'en fit des reproches. Fort heureux que cette reine ait été acceptée par ses abeilles, la nouvelle génération lui prouva qu'il n'était pas dans le vrai; il s'excusa. Mais si la reine avait été refusée par ses abeilles, il m'aurait considéré comme indélicat et trompeur.

Ces dernières années un voisin me demanda une reine italienne. Je lui en fis adresser une par mon éleveur en Italie; elle n'a pas été acceptée par ses abeilles, qui en avaient une autre, car quelques mois après il vint tout en colère en m'apportant une reine de pure race commune et en me disant : « Voilà ce que votre éleveur m'a envoyé; il m'a trompé. » Il m'a été impossible de lui faire entendre la bonne raison. Comment un éleveur des provinces de Milan, en Bologne, aurait-il pu envoyer une reine de pure race grise ?

Chaource, 10 janvier 1916.

M. Bellot.

Remarques sur le parcours de l'étendue du vol des abeilles.

Les observations, relatées dans un article de l'an dernier au sujet du rayon d'activité des butineuses, sont spéciales à notre région évidemment, à sa situation topographique. Notre village (Hérémente, Valais) est entouré d'une première ceinture de champs et jardins non mellifères, variant de 500 à 1500 mètres. C'est précisément au delà de ces points que nos abeilles sont obligées d'aller récolter le nectar. La différence la plus écourtée (500 m.) est plus que compensée par la différence d'altitude, ce qui porte le rayon d'action utile de 3 à 6 kilomètres. Jusqu'à 6-8 kilomètres, des cas de butinage, direction des forêts abritées et des plateaux garnis de pissenlits, sont encore assez fréquents en juillet, août. A partir de ces distances, le butinage est exceptionnel, quoique dûment constaté. Ces constatations ont été faites et nous les continuerons ainsi que sur l'apport de miel dit « de manne » ou de sapin.

J.-E. Sierro.

A PROPOS DE PIQUES

Que faut-il employer pour supprimer la douleur et l'enflure des piqûres ? On pourrait en écrire long sur les moyens employés. Aucun n'est absolument efficace dans tous les cas. L'Antipique est à l'essai; espérons qu'il confirmera les éloges de son fabricant. Mais j'ai le

regret de devoir constater un cas négatif; sera-t-il seul ? Chacun doit essayer les meilleurs moyens préconisés, car ce qui réussira à l'un ne réussira pas à l'autre.

Ce qui, jusqu'à présent, m'a montré le plus d'efficacité, est le poireau ou l'oignon. A la fin de la saison, je serai fixé sur l'Antipique. Je remarquai, une fois, que le crapaud est invulnérable aux piqûres; j'en pris un que je jetai au milieu d'un tas d'abeilles : il fut criblé d'aiguillons, sans pour cela en montrer le moindre malaise. Il paraissait se délasser au milieu des abeilles qui s'acharnaient à le piquer. J'en conclus qu'il possédait un antidote; je le pris et le mis dans un bocal d'esprit-de-vin. Après un certain temps de macération, j'employai cette teinture dans plusieurs cas de piqûres. Cela réussit radicalement chez plusieurs personnes et à moi elle me produisit une douleur horrible.

Un docteur chimiste pourrait peut-être trouver là le remède.

Louis-S. Fusay.

REPONSE A LA QUESTION N° 5 (*Bulletin* N° 3)

Depuis bien des années, je fais des expériences avec les Formaldehyd-Pastillen pour la loque, mais, jusqu'à ce jour, je n'ai encore jamais obtenu de résultat quelconque. Tout au plus, je vous dirai que j'ai réussi à tuer quelques colonies. La raison est fort simple à comprendre :

Tous les êtres ont des maladies semblables, mais cependant appropriées à eux. Les animaux tels que le renard, le blaireau, l'écureuil, etc., ont des parasites ou, si vous aimez mieux, des puces, qui ne vivent pas sur l'homme. Les insectes aussi ont leurs maladies et leurs parasites, qui cependant n'ont rien de commun avec les maux de l'homme. Ainsi donc, ce qui sert pour combattre la tuberculose ne sert pas pour la loque.

J'ai eu, durant sept années, la loque dans mon rucher; j'ai fait bien des recherches et expériences et je n'ai jamais reculé devant aucun sacrifice. Maintenant que j'ai assaini mon rucher, je crois que je pourrais dire quelque chose sur les nombreux spécifiques et méthodes contre la loque et qui sont lancés dans le public.

Echo des Alpes.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 6 (*Bulletin* N° 4)

A mon avis, je donnerais pour les ruches destinées en plaine, 3 cm. pour les parois de côté, le double devant et derrière, et 4 cm. pour le plancher. Ceci s'entend pour la ruche à bâtisse froide. Pour

les ruches destinées à la montagne, le corps de ruche peut être formé, ainsi que le plancher, avec des planches de même dimensions. Il convient d'établir en plus une double paroi tout autour du corps de ruche, avec vide de 2 cm., lequel sera garni de matières isolantes puis recouvert de lames de 1 cm., formant ainsi une épaisseur totale de 6 cm. Il est en outre recommandé de diviser le chapiteau en deux parties, soit le cercle de hausse et le toit. Pour l'hivernage et au printemps, il est nécessaire de tasser dans le cercle de hausse des matières absorbantes et isolantes, car le paillason ordinaire et simple ne suffit pas.

RÉPONSE A LA QUESTION POSÉE DANS N° 8

Il existe plusieurs natures d'ingrédients qui rendent la cire gaufrée par le procédé Rietsche plus souple, plus élastique, mais l'addition de ces ingrédients à la cire pure est d'abord une fraude et est faite au préjudice de l'apiculteur et de l'acheteur; pour ces raisons-là, je ne les divulguerais pas. La cire pure d'abeille fabriquée à la presse Rietsche demeure cassante, même à une température de 15 à 18 degrés. Il suffit à l'apiculteur, pour éviter des feuilles cassées, de les tempérer avant de les tendre dans ses cadres.

La cire pure d'abeille, sans aucune addition, chauffée au bain-marie ne dépassant pas 80 degrés, puis projetée sur les surfaces du gaufrifier Rietscher d'une température beaucoup plus basse, se trouve saisie, et pour ainsi dire trempée au même titre que l'acier; de là vient sa fragilité, mais aussi sa rigidité; elle ne se voile pas dans le corps des ruches; c'est là un avantage qui la fait apprécier de la grande majorité des apiculteurs, surtout pour le nid à couvain.

Payerne, le 11 mai 1916.

Henri Viesel.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 9

De la cristallisation du miel.

En automne 1915, j'ai voulu mettre dans des pots en verre un bidon de miel que je possédais, mais ayant trop attendu, il se trouva granulé. Pour arriver à donner une suite à mon projet, j'ai mis chauffer mon bidon dans une marmite d'eau et, à mesure que mon miel fondait, je le versais dans mes pots en verre. Or, il arriva que tous les premiers pots remplis d'un miel fondu, mais peu chaud, se granulèrent à nouveau par la suite, tandis que les derniers remplis avec du même miel qui avait dû être chauffé plus fortement pour fondre le solde, restèrent tout l'hiver limpides et clairs sans granuler à nouveau.

Dès longtemps, j'ai fait l'expérience que le miel chauffé un peu fortement au bain-marie ne granule plus, car il devient un peu plus épais par évaporation.

Ceci en confirmation des faits énoncés dans le *Bulletin* de mai par M. C.-P. Dadant, en réponse à la question n° 9. *L. M. R.*

RÉPONSE A LA QUESTION N° 10

Le moment de placer la hausse ne dépend pas de l'époque (20 mai), mais de la force de la colonie et de la récolte. Fin avril, nous avons placé vingt hausses, dont la plupart sont presque pleines actuellement, de sorte que prochainement nous pourrions placer les secondes. Pour éviter qu'aucun couvain n'entre dans la hausse, nous employons le *Zinc perforé*, qui nous donne de bons résultats. Le zinc perforé existe en toutes dimensions et pour tous les systèmes de ruches; pour les commandes, prière d'indiquer exactement les mesures désirées (longueur et largeur de la hausse, mesurée extérieurement).

Wenger frères, Bernex.

*
* *

Quand faut-il mettre la hausse? Péry est à une altitude de 640 mètres. Relativement à son élévation, c'est une localité plutôt retardée quant au développement de la végétation à cause de la disposition des montagnes. En consultant mes notes et mes souvenirs, j'arrive à des conclusions très diverses pour ce qui concerne le moment de mettre la hausse. Certaines années, au 30 avril, j'avais déjà placé plusieurs hausses et d'autres années, au 31 mai, je n'étais nullement pressé de les mettre. La date du 20 mai ne peut donc être considérée comme une date fixe. Il faut s'en tenir au développement de la colonie. Lorsque les abeilles occupent les derniers rayons du corps de ruche et que la température est favorable, je me dis : « C'est le moment de trouver les hausses. » Cette année, j'ai déjà placé la hausse à deux colonies avant le 8 mai; je pensais en mettre encore quelques-unes avant le 15 mai. Le froid étant revenu, j'attendrai un peu avant de continuer cette opération. Il m'est déjà arrivé, par des retours prolongés de mauvais temps, d'enlever la hausse pour la remplacer par le nourrisseur; puis lorsque la famine n'était plus à craindre dans le corps de ruche, je remettais la hausse. Cette question du placement de la hausse est donc avant tout une affaire de jugement.

Dans mes inspections de ruches, j'ai vu des colonies auxquelles je me serais dispensé de mettre la hausse; elles s'en seraient certes mieux trouvées.

P. Chausse.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 11

Vous pouvez garnir vos nourrisseurs avec de la cire liquide (chauffée) en ayant soin de les chauffer légèrement au préalable, afin d'employer le moins de cire possible. Les meilleurs nourrisseurs sont sans contredit les nourrisseurs recouverts, système Bœsch, que l'on peut se procurer en toutes dimensions. Ceux-ci évitent la nécessité d'ouvrir la ruche pour fourrager et empêchent les abeilles de se noyer, ce qui arrive fréquemment avec les nourrisseurs à cadre.

Wenger frères, Bernex.

*
* *
*

Je me suis peu servi du nourrisseur-cadre; cependant, assez pour avoir remarqué le défaut signalé par M. Gafner. En outre, je le trouve inférieur à d'autres systèmes quant au mode d'emploi. Le fait que la nourriture peut profiter de la température de la ruche constitue, il est vrai, un avantage. Si M. Gafner pense réellement continuer à se servir d'un nourrisseur de ce genre, je ne crois pas qu'il y ait un inconvénient à le faire faire en tôle galvanisée. Le mieux serait peut-être de consulter un ferblantier apiculteur, tel que M. Andermatt, à Baar (Zoug), et ne lui commander qu'un échantillon pour commencer et faire un essai.

Dans notre contrée, nous nous servons couramment du nourrisseur « Pied du Chasseral », qui a été discuté et adopté dans une réunion de la section dont il porte le nom. Nous en sommes contents. Si M. Gafner veut en faire l'essai, il peut s'adresser à M. Georges Jeanmaire, menuisier à Orvin près Bienne, ou à M. Auguste Racine, menuisier, Promenade de la Suze 28, à Bienne.

Paul Chausse, instituteur, Péry.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 12

Pour doter une colonie orpheline d'une reine et d'abeilles, il est préférable de sortir entièrement la colonie orpheline de la ruche et de la placer avec les rayons dans une caisse et désoperculer du miel suffisamment; on les y laissera jusqu'à ce que les abeilles soient rassasiées. Pendant ce temps, on logera la colonie, ou la reine et sa petite escorte, sur deux à trois cadres dans la ruche en procédant de la manière suivante : On secoue toutes les abeilles de la colonie normale sur le fond de la ruche, puis l'on fixe deux ou trois rayons qui seront immédiatement occupés par les abeilles; avant que le joyeux bourdonnement ait cessé, l'on secoue également les abeilles

de la colonie orpheline dans la ruche, où elles entrent et s'entremêlent gaiement aux premières. L'on ne place des rayons qu'autant que la colonie pourra les occuper totalement. Pendant cette opération et les quelques jours qui suivent, il ne faut tenir le trou de vol ouvert que de 3 à 5 cm. Par ce procédé, aucune reine ne nous a jamais été tuée, et nous avons eu des abeilles bourdonnant joyeusement et non pas des abeilles hargneuses et de mauvaise humeur.

Wenger frères, Bernex.

*

* *

Suivant la place occupée par les deux colonies qui intéressent l'apiculteur, il est parfois avantageux de pouvoir réunir la colonie normale à la colonie orpheline. J'ai déjà opéré dans ce sens à plusieurs reprises et m'en suis bien trouvé. Je n'ai remarqué aucun inconvénient à agir de cette manière plutôt que de faire l'inverse.

La manière d'opérer que j'ai reconnue être la plus avantageuse est celle recommandée dans le *Bulletin*, il y a quelques années, par M. Gubler. La voici en résumé. Opérer le soir, lorsque les abeilles sont rentrées. Resserrer le plus possible la colonie, qui devra recevoir l'autre entièrement d'un côté de la ruche et la recouvrir. Mettre la planche de partition. Boucher complètement les intervalles laissés par celle-ci au moyen de miel cristallisé ou du moins non liquide. Ensuite, dans l'espace vide entre la planche de partition et le bord de la ruche, mettre l'autre colonie; la recouvrir et fermer la ruche (pas le trou de vol, bien entendu).

Que se passe-t-il dans la ruche ? Les abeilles mangent la barricade de miel qui les sépare et, pendant ce repas, se mélangent de façon à ne plus se reconnaître. Ainsi, il n'y a pas de lutte. Le lendemain ou le surlendemain, il faut enlever la planche de partition et mettre les rayons contenant du couvain au milieu de la ruche. Il m'est arrivé, dans de semblables opérations, de n'avoir pas sous la main de miel extrait cristallisé; alors, j'ai tout simplement prélevé avec mon couteau du miel operculé à un rayon, sans endommager la feuille gaufrée. Ce petit dégât a été promptement réparé par les abeilles à l'occasion. Ce mélange de cire et de miel s'approprie facilement à fermer les intervalles.

Lorsque la colonie orpheline contenait des abeilles pondeuses, c'est-à-dire était en plus bourdonneuse, j'ai, par mesure de précaution, et cela pour dérouter les abeilles pondeuses, enlevé les rayons contenant de leur couvain, mais je ne puis affirmer que remplir cette condition soit indispensable à la réussite de l'entreprise.

Paul Chausse, instituteur, Péry.

PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE

Le moyen indiqué par M. Futay (*Bulletin* février, page 45) est excellent. Il présente certains avantages appréciables, surtout à la montagne, où nos amies sont toujours très disposées à convoler en justes noces. A part cela, les caprices de la saison ou les changements brusques de température n'ont pas d'influence néfaste sur le couvain, celui-ci étant toujours placé dessus et au chaud. Il est cependant nécessaire, au fur et à mesure que la saison avance, que la colonie s'étend dans le bas (le corps de ruche) et que la récolte donne, de remplacer de nouveau les cadres contenus dans la double hausse, dans le corps de ruche, car, à l'extraction, l'on risque d'avoir trop de miel si l'on a nourri au sirop.

ENCORE LA QUESTION N° 2

Suppression de l'essaimage.

M. L. M. conteste mon procédé. Comme je l'ai dit, avec la grande ruche Layens, il est facile d'empêcher l'essaimage; mais avec le système Dadant, quoi qu'en dise mon honorable contradicteur, cela n'est possible et certain qu'en pratiquant comme je l'ai indiqué. Donnez de l'air, mettez trois ou quatre hausses si vous le voulez; cela n'empêchera pas l'essaimage d'une ruche qui aura l'intention de changer sa reine à l'époque des essaims. M. L. M. dit que les abeilles portent le miel aussi loin que possible du trou de vol. Cela n'est pas exact; elles déposent le nectar aussi près que possible du couvain et celui-ci est toujours près de l'entrée. Chaque fois que l'on procède en contrariant la nature, on s'expose à des désagréments. Celui que l'on rencontre en donnant de la place dessous au lieu de dessus, est de ne pouvoir faire sa récolte que tard, lorsque le couvain est tout dans la partie inférieure, mais, par contre, ce procédé augmente la récolte par le fait que les abeilles ont hâte d'avoir occupé leur nouveau local et travaillent avec plus d'ardeur.

Louis-S. Fusay.

QUESTION N° 13

Le miel peut-il remplacer le sucre dans la fabrication des confitures ? Si oui, dans quelles proportions faut-il employer le miel et quel en est le procédé ?

P. Pasquier, Châtel-St-Denis.

PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE

Je n'ai nullement l'intention de discuter cette question, mais simplement apporter un fait duquel on pourra tirer une conclusion. Voici onze ans que je n'ai pas d'essaim, deux tout au plus. Or, j'ai un rucher fermé aussi devant, spacieux et élevé; mes ruches étant à parois doubles, le soleil, quand il brille, n'a pas l'action sur elles, comme quand elles sont en plein air et que les chauds rayons les atteignent directement. Nous pensons que cela peut avoir quelque influence pour la production des essaims. En effet, dans le voisinage, il existe deux ruchers ouverts devant et où ils sont parfois assez nombreux. Il faut donc croire que l'exposition au soleil et l'action directe de celui-ci sur les colonies sont des facteurs importants pour l'essaimage.

Beaucoup d'apiculteurs ont des ruchers ou pavillons entièrement fermés. Nous serions heureux si plusieurs voulaient nous faire part de leur expérience et de savoir s'ils peuvent en tirer la même conclusion.

Quant à la question des cadres, nous estimons qu'on les conserve trop vieux et qu'il faudrait en renouveler un par ruche chaque année, ce qui ferait une durée de onze à douze ans au lieu de vingt ans et même plus. Seulement, voilà, pour faire construire des rayons, il faut de meilleures années que celles que nous avons eues depuis bientôt une décade. Nous avons cependant commencé l'opération ces années passées, quoique peu favorables, et voulons la continuer.

En voilà assez pour aujourd'hui, et je ne veux pas ennuyer de ma prose des lecteurs qui savent déjà tout cela.

Dans un prochain article, je me propose de traiter une question déjà soulevée dans de précédents *Bulletins* : la flore mellifère et les moyens pratiques de la développer, question opportune s'il en fut.

Denezy, le 20 avril 1916.

H. Pochon.

NOUVELLES DES SECTIONS

Une bonne journée apicole.

Lundi 27 mars, donnant suite à un principe pratiqué depuis de longues années, la Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise » était convoquée au domicile de M. Henri L'Eplattenier, un de nos collègues décédé en octobre 1915, afin de procéder à la vente de ses ruches et de son matériel apicole.

A 2 heures de l'après-midi, sociétaires et amateurs arrivent : les uns à bicyclette, plusieurs par le tramway, pédibus ou en voiture.

Le règlement de la vente, préparé par notre caissier-gérant, M. Edouard Burdet, étant lu aux assistants, la vente des ruches commence, c'est-à-dire qu'après s'être rendu compte de l'état d'une première ruche et de son contenu, et en avoir donné connaissance aux amateurs, notre caissier met à prix, soit 20 fr.; la surenchère se produit; pendant ce temps, une seconde ruche est visitée, et ainsi de suite jusqu'à épuisement; toutes y passent et trouvent acquéreurs aux prix variant de 50, 60, 71 fr. 50 l'une. Les colonies étaient en bon état, toutes ayant reine, couvain et vivres.

Après les ruches, vint le matériel; caisses, bocaux, bidons, tout fut vendu, y compris un rucher pavillon et les poutrelles en ciment ayant supporté les ruches qui, le lendemain déjà, prendront le chemin de leur nouveau propriétaire.

Après la vente, séance administrative au domicile de notre collègue, M. Georges Belperrin, qui nous reçoit dans son grand salon de campagne, décoré de lauriers-roses et d'autres plantes attendant d'être mises en plein air pour continuer leur développement.

Tandis que nous suivons à l'ordre du jour et recevons différents nouveaux sociétaires, parmi lesquels plusieurs dames, les tables se couvrent de *sèches* (gâteaux au beurre) offertes par l'habile fabricant de ruches, M. Paul Hess, de Grandchamp; celles-ci, arrosées de thé de Chine pour les uns, de limonade pour les autres, ou de « thé d'octobre » pour beaucoup, elles sont justement appréciées par dames et messieurs.

Une lettre signée de tous les assistants est adressée à M. Dadant. Après avoir remercié MM. Belperrin et Hess de leur aimable réception, chacun reprend le chemin de la maison, heureux d'avoir contribué à favoriser la vente des ruches et du matériel apicole d'un collègue disparu, sa veuve et ses enfants renonçant à continuer la culture des abeilles.

Pendant que je tiens la plume, permettez-moi de confirmer ce que je disais dans mon rapport de 1915, en parlant de praticiens qui peuvent se tromper; en voici un exemple : Un de nos propriétaires de champs et de vignes, possédant quelques ruches dont il s'occupe quand les travaux agricoles lui en laissent le temps, voit arriver chez lui un maître incontesté en apiculture; c'était en octobre 1915. La conversation s'engage : « Avez-vous mis vos ruches en hivernage? — Je n'en ai pas encore eu le temps. — Il faudrait pourtant voir cela. » On se met à la besogne. « Oh! la belle ruche! Mais il y a trop de vivres; il faut en ôter. » Et on enlève les cadres du corps de ruche

que l'on juge de trop, sans avoir examiné l'autre côté de la ruche qui, refermée, devait passer un bon hiver. Mars arrive; les abeilles de la belle colonie ne sortant pas, comme celles des ruches voisines, on l'ouvre et l'on constate que les cadres enlevés en automne étaient précisément ceux qui devaient servir d'aliment à la colonie, qui, sans l'avis inopportun d'un maître en apiculture en passage chez le voisin, n'aurait pas cessé de vivre. C'est pourquoi visitons toujours à fond et laissons les cadres remplis; il sera assez tôt de les enlever au printemps, si les abeilles ne les ont pas vidés elles-mêmes.

Neuchâtel, 29 mars 1916.

C. Béguin.

NOUVELLES DES SECTIONS

Erguel-Prévôté.

Les deux groupes de la section Erguel-Prévôté ont ouvert les feux. C'était le 30 avril dernier. Par une journée idéale, les groupes se sont rencontrés, l'un à Corgémont, l'autre à Moutier. C'est de ce dernier que je vous dirai quelques mots.

Donc, dès 1 heure et demie, vous auriez pu voir, au chef-lieu, un bon nombre d'apiculteurs se rendant d'un pas ferme vers le premier rucher à visiter.

Les voiles s'adaptent aux chapeaux, les cigares s'allument... Précautions bien inutiles, d'ailleurs; les abeilles ne prennent nulle garde à ces intrus, tant elles ont hâte de ne perdre aucune minute de cette belle journée. Une, deux, trois ruches sont examinées et déclarées, par le directeur du jour, M. Bouvier, vétérinaire, en très bon état et pleines de promesses.

A cette occasion, notre maître nous explique sa manière, à lui, de remplacer une reine défectueuse au moyen d'un essaim secondaire. Mais n'anticipons pas, puisqu'il en fera, un jour, part aux lecteurs du *Bulletin*.

La procession continue sa marche. Nous arrivons. « Cachez-vous bien, nous dit le propriétaire, nous avons à faire à une méchante ruche. » Allons, tant pis, en avant l'enfumoir. Erreur, rien d'agressif, aucune piqûre. A peu de distance, une bande de poules picorent sans se soucier du charitable avis du maître de céans. A les voir rentrer gentiment dans leur demeure, nous nous sommes sentis soulagés, en songeant au triste sort qu'ont subi, au temps jadis, les poules dont nous parlait M. Farron. Relisez cette odyssée dans le N° 10 de l'an 1912.

Mais déjà le soleil décline, la dent-de-lion se ferme, et les ruches

s'ouvrent encore. Tiens ! une orpheline Vite le remède. C'est fait et, espérons, bien fait.

La ruche sera sauvée.

Un quatrième et dernier rucher est visité. Tout y est normal. Sur ce, gravement assis sous la tonnelle, nous causons de tout, en dégustant... mais je n'ose vous dire quoi, car dame Censure, qui veille sur les excès gastronomiques, pourrait chercher noise à nos amis de Moutier. Mieux vaut donc n'en pas parler, le souvenir n'en sera que plus précieux.

Klopfenstein.

La Rançonnière, Col-des-Roches.

Je m'excuse d'arriver tardivement à vous donner quelques lignes concernant la conférence que les Montagnes-Neuchâteloises avaient demandée à la Romande avec sujet : *L'élevage des reines*.

Nous avons eu la surprise et le privilège d'entendre M. Ruffy, qui s'est fait un plaisir de répondre à notre appel, ce dont nous le remercions encore chaleureusement. Les absents regretteront cette occasion qui leur était offerte de s'instruire. Il est vrai, pour leur excuse, que le premier beau dimanche du printemps, c'était peut-être dur de s'enfermer pour causer des abeilles, lorsque ces dernières, sans souci de nos délibérations, s'en donnaient de tout cœur.

Nous étions pourtant une quarantaine et pas un n'a perdu son temps. Le conférencier a traité son sujet avec une maîtrise incontestable; on sent en lui l'apiculteur, le vrai praticien auquel n'échappe aucune remarque et qui explique les choses d'une façon compréhensible à chacun. Et quelle éloquence ! Une fois sur le sujet des abeilles, il ne tarit plus.

Eug. Maire.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. H. Pochon, Denezy, le 20 avril 1916. — En janvier, temps splendide, surtout dans la seconde quinzaine, trop bien repayée par le temps maussade de ces jours. Sorties nombreuses avec apport de pollen, surtout dans la journée du 27. Toutes mes ruchées semblent en bon état, mais je ne suis pas content de ce beau temps trop doux et trop prolongé; je prévois un commencement de ponte et consommation anormale de provisions. J'en profite cependant pour distribuer à deux ou trois colonies de la pâte (miel et sucre). Février reste dans son rôle, ainsi qu'une bonne partie de mars.

Aux premières sorties, nous examinons le trou de vol de nos ruches; d'une manière générale, peu d'abeilles mortes, mais une

d'entre elles nous inquiète; les ouvrières vont et viennent sans agir et sans apport de pollen. Un ou deux jours de patience, puis visite : elle est orpheline et, sans attendre plus longtemps, comme il fait beau, nous la brossons. Allez, bestioles, demander l'hospitalité à vos voisines... ce qu'elles font sans trop de conflit.

Puis deux autres où nous constatons du déclin; nous sommes obligés d'attendre, pour leur examen, qu'il fasse de nouveaux beaux jours, mais, hélas ! nous arrivons trop tard d'un jour, car elles manquent de vivres. Une des colonies portait pourtant la mention d'automne : « Bonnes provisions » et l'autre, fixe, avait reçu de la pâtée. Cependant, elles ne sont pas entièrement mortes; il y a encore un peu de mouvement, et nous les aspergeons de sirop, ce qui a l'air de les ressusciter; mais nous trouvons la reine de la première sur le tablier n'ayant plus qu'un souffle. Adieu l'espoir. L'autre, remise en place après avoir reçu force sirop par aspersion ou autrement, semble reprendre la volonté et le travail et quelques ouvrières apportent de belles pelotes de pollen. Mais la rebuse est venue et nous ne savons ce qui en adviendra, ni essaim ni rien, probablement. Du reste, j'en ai fait plutôt une affaire de curiosité ou d'étude. Donc, déchet du 33 %.

Dans mon entourage, quelques ruchées mortes, surtout des essaims, par suite de manque de vivres. Cela décourage de toujours nourrir et ne rien récolter.

Et voici de nouveau la neige, trois, quatre, cinq jours de suite, au moment où la floraison allait battre son plein.

Heureusement que ma colonie orpheline avait encore plusieurs cadres de provisions que j'ai été heureux de répartir aux indigentes. Je distribue aussi du sirop abondamment, mais le sucre est si cher. Espérons que le ciel se lassera enfin d'accabler notre confrérie et que nous verrons reluire les beaux jours d'antan où l'on se plaignait de la mévente au lieu de se plaindre de ce que les bidons sonnent creux.

Il y a parfois de curieux contrastes. Deux de mes colonies avaient encore de chaque côté de lourds et beaux rayons. Il y a encore bien des points d'interrogation. Pourrons-nous jamais arriver à les résoudre ?

M. J. Z., Saint-Luc, le 1^{er} mai 1916. — La consommation de la ruche sur balance du 1^{er} octobre au 1^{er} mai 1916, est de 12 kg. 600.

L'hiver a été très beau et, comme le dit le dicton du pays : « Tôt ou tard qu'il se fasse, le loup n'a jamais mangé l'hiver. » En effet, du 15 février au 20 mars, le temps n'a pas été propice pour les abeilles en montagne. De là, un retard d'un mois dans le développement

des colonies et la dernière gelée vient de faire son œuvre néfaste en Valais, non seulement dans la vigne et aux arbres fruitiers, mais encore dans bien des ruchers. Dans mon petit rucher, les souches en sont réduites à la moitié de leur contingent, tandis que des essaims de l'année dernière, il a bien fallu en réunir quatre pour en faire une colonie médiocre. J'ai trouvé ces petites colonies, qui étaient au début de leur développement, avec leurs plaques de couvain anéanties. Heureusement que pour la loque il n'y a rien à craindre et, dès lors, l'on peut conclure avec certitude, que le refroidissement du couvain n'est pas du tout la cause de cette maladie. Je conviens cependant que le refroidissement du couvain accélère la marche de la maladie si la colonie est déjà atteinte, mais ne l'a produit pas. Espérons que le mois de mai soit bien beau, afin que nos colonies puissent reformer leur élite indispensable pour la récolte.

M. J.-D. Stalé, Coffrane, le 10 mai 1916. — Les colonies se sont développées normalement. A l'altitude de mon rucher, le nourrissage spéculatif présente trop d'aléas pour que je puisse le pratiquer. Du reste, les saules marsaults ont été bien visités et à partir du 27 les dents-de-lion. Ajoutez à cela les arbres fruitiers qui commencent (cerisiers d'abord) et les groseilliers.

Sauf deux colonies, que je suis arrivé à temps pour sauver de la famine, toutes les autres avaient encore des provisions, quelques-unes même en avaient de trop pour leur usage immédiat; celles à bout de provisions en ont profité. Et à cet égard, une fois de plus, je dois constater la différence qui existe entre une colonie et l'autre en fait de consommation hivernale : la race y est pour beaucoup et les croisements y apportent leur contribution.

La saison des essaims n'est pas éloignée et je m'aperçois dans certaines ruches des préparatifs que je me garde de déranger, voulant reconstituer mon rucher malmené par l'hiver 1914-1915.

Le temps incertain ne m'encourage pas à placer des hausses sur certaines ruches qui sont bordées de miel et d'abeilles. Il faudra pourtant m'y résoudre si je ne veux pas avoir plus d'essaims que je n'en désirerais.

M. J.-D. Stalé, Coffrane, le 19 mai 1916. — Le beau temps est arrivé, mais les dents-de-lion défleurissent et le fléau de la balance baisse désespérément. J'ai eu un essaim, avant-hier, qui a couvert ses cinq cadres. L'arrêt dans la miellée va sans doute arrêter aussi l'essaimage dans une certaine mesure. Mais ce qui m'engage à vous lancer ces quelques mots, c'est le fait suivant. J'ai une glousseuse qui a quitté ses œufs le premier poussin sorti. Les autres, après avoir passé une journée au froid, devaient être considérés comme

perdus. Mais me souvenant avoir lu, je ne sais où, qu'un apiculteur préconisait la chaleur des ruches pour l'éclosion des couvées, je porte mes œufs sur une forte ruche, je les couvre de ouate, et... ils éclosent. J'ai pensé vous signaler ce petit fait qui pourrait intéresser quelque lecteur ayant à se plaindre soit de ses glousseuses, soit de ses couveuses artificielles.

M. J. C., Conche, le 1^{er} mai 1916. — Pour la plaine, la récolte est compromise; une sortie des abeilles peu avant Pâques leur a été funeste; quantité sont mortes au champ d'honneur. Cette dernière semaine d'avril, radieuse en apparence, fréquentait avec Borée, lequel coupe net la montée du nectar; rien à attendre de ce maudit vent N.-E., son origine ne pouvant rien donner de bon.

M. Eug. Rithner, Outre-Vière, le 4 avril 1916. — J'ai retardé de quelques jours l'envoi des résultats des pesées d'hiver, parce que j'attendais que le temps me permît de faire la première visite et de vous en donner le compte-rendu. Aucune trace de diarrhée, malgré une quantité de sirop Géricke donné pour compléter les provisions d'hiver. Toutes les colonies ont répondu à l'appel du printemps avec provisions en suffisance. Deux reines de trois ans, que je n'avais pas changées l'année dernière, ont péri; l'une, je l'ai recueillie morte sur la planchette d'entrée, le 21 février. Comme j'avais un nucléus de réserve, je l'ai réuni le 18 mars, après une belle journée; le 2 avril, à ma grande surprise, j'y ai constaté du couvain sur six cadres, tandis que toutes les autres ruches n'en ont que sur deux, trois, quatre et cinq cadres. La ruche sur balance possède du couvain de tout âge et une belle cellule royale operculée. Si ce beau temps continue, les colonies vont se développer à merveille; les apports de pollen sont très grands ces jours-ci et les pruniers commencent déjà à fleurir.

M. Fr. Berthouzoz, Premplaz, le 18 mai 1916. — J'ai opéré la première inspection du printemps le 18 mars; inspection sommaire limitée, sauf cas exceptionnels, au contrôle des provisions par un rapide coup d'œil sur le haut des cadres, sans y toucher. Sur septante-six ruches mises en hivernage, une est à porter au registre des décès. A l'une ou l'autre bien faible, je mets un beau point d'interrogation après ces deux mots : « A réunir ».

Pour avoir la conscience nette de l'état social de chaque colonie, le soir de ce même jour, j'applique un coup sec à la paroi de chaque habitation. Toute famille à l'état normal me répond à l'unisson par un bourdonnement vif qui meurt presque sitôt né, qu'on peut traduire en ces termes : « Laissez-nous tranquilles et tenez-vous de

même », et qui dure tout au plus, d'ailleurs, le temps matériel qu'on met à prononcer cette phrase.

Deux colonies, toutefois, accueillent ma brusque sommation par un bruit tumultueux et prolongé, semblable à des lamentations. Ce sont les sanglots d'une malheureuse famille en deuil de sa mère. Ces notes attristantes sont confirmées par une visite des deux colonies, l'un des jours suivants. Comme procède parfois un général au lendemain d'un combat meurtrier, c'est vite fait de réunir un bataillon sans chef à un autre qui le possède, mais qui a perdu la majeure partie des combattants.

Mes notes des premiers jours d'avril sont celles-ci : Hivernage satisfaisant. Ruches en bon état. Point de dysenterie. Deux à trois semaines d'avance sur l'année 1915.

Dès le 7 avril, la ruche sur balance accuse de légères augmentations, qui s'accroissent jusqu'au 14 avril, grâce à la superbe floraison des abricotiers, pruniers et cerisiers. Cette encourageante perspective subit un brutal contre-coup par le gel des 15 et 16 avril, qui détruit une bonne partie de la récolte du vignoble, soit toute la partie supérieure et jusqu'en-dessous de la mi-côte. Les arbres fruitiers ont également souffert dans une large proportion, à l'exception des pruniers et des pommiers, la rusticité de ceux-là et la tardivité de ceux-ci les ayant prémunis contre les atteintes du froid. Les abricotiers en particulier, qui étaient jusqu'à ces dernières années la richesse et le luxe de certaines grandes communes de la plaine, ont été littéralement grillés, et sans retour, pour la présente année. La vigne par contre, grâce à ces derniers jours de beau temps, est en train de se relever du désastre. Si tout va bien jusqu'au bout, on peut escompter, selon les prévisions actuelles, dans les régions éprouvées, une récolte qui pourrait osciller entre un quart et la moitié d'une bonne moyenne.

Pour les abeilles, le reste d'avril fut nul, la balance s'obstinant à noter de constantes diminutions, situation qui n'est guère de nature à fasciner l'apiculteur en présence de la cherté du sucre pour nourrissement. Chacun puisse-t-il au moins s'en souvenir lors de la prochaine vente du miel.

Depuis quelques jours une chaleur intense active la végétation et les fleurs mellifères commencent à orner nos coteaux. Les nuits s'attédisent, si bien que je note, ce soir à 10 heures, $+17^{\circ}$ centigrades. Dans les localités inférieures de la commune, on signale depuis quelques jours les premiers essaims. Ici, la plupart des colonies sont prêtes pour la nouvelle mise sur pied, que nous attendons, sauf décision contraire d'une volonté souveraine, pour les derniers jours de mai.

VISITE INTEMPESTIVE

Le collègue qui nous signalait cette année, à la page 30 du *Bulletin*, une visite intempestive faite à ses ruches, pourrait-il nous renseigner sur les résultats de cette visite, s'il y a eu du mal et comment vont ces ruches maintenant ? Il serait intéressant pour beaucoup d'être informés à cet égard. Prière de répondre par l'organe du *Bulletin*.
E. R.

BIBLIOTHÈQUE

M. Wartmann, pharmacien à Bienne, a de nouveau fait des dons précieux à la Bibliothèque; nous lui réitérons ici, au nom de la romande, les remerciements chaleureux que nous avons eu l'avantage de lui adresser directement.

Voici une nomenclature résumée des ouvrages qu'il nous a donnés :

Cowan. — *Anatomie de l'abeille*. Ouvrage traduit en allemand par Gravenhorst.

Cowan. — *Guide*, traduit par M. E. Bertrand.

Ilgen Heinrich. — *Rationnelle Bienenzucht*.

Gravenhorst. — *Der praktische Imker*.

La collection : *Illustrierte Bienenzucht*.

Beekeeper's Review, Revue américaine. Collection de 1903-1914.

Schweizerische Bienenzeits. Collection complète reliée.

UNE POIGNÉE DE RENSEIGNEMENTS

Essaimage naturel et sections. — Un point essentiel à noter à propos des essaims naturels, chose que personne ne peut nier, c'est ceci : Les abeilles d'un essaim naturel reçoivent un véritable stimulant pour le travail en se trouvant jetées dans leur nouveau domicile absolument vide de couvain et de provisions, stimulant qu'elles ne pourraient recevoir nulle part ailleurs. Alors si les sections sont placées dans une telle ruche quand les abeilles y sont installées (au moment où la reine a commencé à déposer ses œufs dans les rayons nouvellement bâtis), on peut obtenir du miel en sections, ce qu'on obtient rarement par les procédés d'accroissement artificiel employés par quelques apiculteurs ou par quelque méthode de non-essaimage.

Doolittle A. N.

Section d'Orbe. -- Les membres qui, par suite d'une erreur de la part du Caissier de la Romande, ont reçu et payé le remboursement du *Bulletin* pour 1916, sont priés d'aviser le Président de la section, M. J. COCHET, à Montcherand.

BIBLIOGRAPHIE

La Conduite du rucher, par Ed. Bertrand. Genève, librairie Burkhardt. Prix fr. 3.—.

Voici la onzième édition de cet ouvrage classique bien connu et toujours apprécié des amis des abeilles. C'est une encyclopédie, un calendrier de l'apiculteur avec 3 planches et 99 figures. Cet ouvrage se recommande de lui-même; quand un livre en est à sa onzième édition, il n'a pas besoin de réclame.

ÉTABLISSEMENT APICOLE

WENGER FRÈRES, apiculteurs

BERNEX (Genève).

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS

EXTRACTEURS -:- BIDONS -:- VERRES -:- BASCULES

Enfumeur suisse. Voiles. Gants en cuir, etc. Table spéciale pour désoperculer, très pratique. APPAREIL pour percer les cadres très facilement, nouveau modèle + S. M. Prix fr. 10.—. (En cas de non convenance, retour).

Reines de races : NÈGRE-FLORA. Avec compagnes et cage de voyage, fr. 7.—.

Depuis le 15 mai, les jeunes reines sont acceptées pour la fécondation sur notre station isolée. Demandez renseignements.

ESSAIMS : naturels, à très bon compte (tous poids),
artificiels, avec reine de race.

== Le catalogue en langue française est arrivé. ==

Ruches et Ruchers-Pavillons

+ HELVÉTIA +

Dépôt de la Maison
Ch. BÆSCH.

OCCASION

A vendre un pont de char pour le transport des ruches, monté sur ressorts bois, se place sur n'importe quel char.

A la même adresse

ESSAIMS D'ABEILLES NOIRES ET ITALIENNES

au prix du jour.

S'adresser à Alf. Tallichet, Orbe.

A vendre

RUCHER 12 RUCHES

Dadant type et une paille avec tout le matériel en parfait état.

Adresse : **Victor Béguin**, entrepreneur, **Cernier** (Neuchâtel).